Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2009)
Heft: 1818

Artikel: Le frein idéologique à la relance : l'effet retard d'un soutien conjoncturel mal conduit commence dans la tête et se retrouve sur le terrain

Autor: Tille, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1013845

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le frein idéologique à la relance

L'effet retard d'un soutien conjoncturel mal conduit commence dans la tête et se retrouve sur le terrain

Albert Tille (20 mars 2009)

La récession sera sévère en Suisse prédit le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). Doris Leuthard annonce l'étude de nouvelles mesures pour soutenir l'activité économique. Mais prudence. Ce troisième plan de relance est encore incertain. Le gouvernement en décidera cet été si la situation conjoncturelle le justifie.

Quel contraste avec le reste du monde. Le tsunami provoqué par les errements du système financier américain annonçait une grave crise économique mondiale. La grande chance, si l'on peut dire, était que la sévère récession était prévisible. La plupart des pays industriels, Etats-Unis en tête, se sont hâtés de mettre sur pied de massifs plans de relance, redécouvrant par là l'importance du rôle de l'Etat dans la gestion économique (DP 1800).

Berne, en revanche, peine à faire sa mise à jour idéologique. Le Conseil fédéral a certes volé à temps au secours d'UBS, mais il marche avec précaution dans l'aide à l'économie par les dépenses publiques avec un argumentaire bien fourni. La Suisse est tributaire de ses exportations et ne peut pas influencer la conjoncture des pays étrangers. La relance des investissements favorise le secteur de la construction qui travaille encore à satisfaction. Le soutien à la consommation profiterait aux Chinois et autres producteurs de biens que nous importons ou ne ferait que gonfler l'épargne.

Le ciblage de mesures efficaces pour soutenir la conjoncture est évidemment légitime. Une injection généralisée de pouvoir d'achat pour les consommateurs est aujourd'hui prématurée. Le chiffre d'affaires du commerce de détail était en hausse de 1,2% en janvier. Cette moyenne, encore positive, cache pourtant des poches de gêne ou de franche pauvreté. La prise d'assaut des magasins solidaires et des *hard discounters* en est la preuve. La précarité d'aujourd'hui et la régression de demain justifieraient donc la mise sur pied dans l'immédiat d'une stratégie de soutien ciblé de la consommation. Plutôt que d'attendre une aggravation de la situation pour mettre à l'étude une riposte adéquate, les services de Doris Leuthard aurait dû, il y a plusieurs mois déjà, concevoir un plan de relance détaillé, modulable rapidement pour coller à l'évolution conjoncturelle.

Le refus de l'action par crainte d'éventuels effets collatéraux comme la passivité dans la recherche de créneaux nouveaux et porteurs (DP 1813) cachent en fait la justification première du refus d'entreprendre un plan de relance ambitieux. Dans l'éditorial qui ouvre le numéro de mars de *La Vie économique*, Jean-Daniel Gerber, le patron du Seco, donne la clé de la politique fédérale. Le financement de la relance doit respecter le frein à l'endettement imposé par la Constitution. Un dépassement n'est possible que dans le cas d'une dépression économique majeure.

Il y aura, selon les prévisions du Seco, 200'000 chômeurs en 2010. Combien en faudra-t-il pour que le gouvernement et le Parlement se permettent de remettre en question le frein à l'endettement, mécanisme mis sur pied pour imposer l'Etat svelte voulu par les libéraux afin de permettre la prospérité de l'économie? Berne semble préférer attendre le gonflement des déficits de l'assurance chômage plutôt que d'injecter aujourd'hui de l'argent public pour soutenir l'activité économique. Et pourtant sans craindre une contradiction, Jean-Daniel Gerber estime que des mesures conjoncturelles auraient un effet procyclique en raison de leur lenteur.

Attendons donc un éventuel troisième plan de relance moins efficace parce que trop tardif.